CC de la Lomagne Gersoise (Siren : 243200391)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Fleurance
Arrondissement	Condom
Département	Gers
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	23/12/1998
Date d'effet	23/12/1998

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	M. Jean-Louis CASTELL

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Maison des associations
Numéro et libellé dans la voie	60 bis rue Gambetta
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	32500 FLEURANCE
Téléphone	05 62 64 22 55
Fax	05 62 64 22 56
Courriel	communaute.de.communes@lomagne-gersoise.com
Site internet	http://www.lomagne-gersoise.com

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	oui
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	20 277

Densité moyenne	29,52

Périmètre

Nombre total de communes membres : 43

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
32	Berrac (213200470)	107
32	Brugnens (213200660)	265
32	Cadeilhan (213200686)	125
32	Castelnau-d'Arbieu (213200785)	220
32	Castéra-Lectourois (213200827)	334
32	Castet-Arrouy (213200850)	189
32	Céran (213201015)	199
32	Cézan (213201023)	182
32	Flamarens (213201312)	131
32	Fleurance (213201320)	6 369
32	Gavarret-sur-Aulouste (213201429)	139
32	Gimbrède (213201460)	321
32	Goutz (213201502)	191
32	Lagarde (213201767)	123
32	Lalanne (213201841)	131
32	Lamothe-Goas (213201882)	71
32	La Romieu (213203458)	585
32	Larroque-Engalin (213201957)	49
32	La Sauvetat (213204175)	362
32	Lectoure (213202088)	4 172
32	Marsolan (213202393)	473
32	Mas-d'Auvignon (213202419)	181
32	Miradoux (213202534)	553
32	Miramont-Latour (213202559)	160
32	Montestruc-sur-Gers (213202864)	736
32	Pauilhac (213203060)	686
32	Pergain-Taillac (213203110)	343
32	Peyrecave (213203144)	80
32	Pis (213203185)	97
32	Plieux (213203201)	162
32	Pouy-Roquelaure (213203284)	133
32	Préchac (213203292)	187
32	Puységur (213203375)	77
32	Réjaumont (213203417)	227
32	Saint-Avit-Frandat (213203649)	95
32	Sainte-Mère (213203953)	213
32	Sainte-Radegonde (213204050)	187
32	Saint-Martin-de-Goyne (213203912)	133
32	Saint-Mézard (213203961)	220
32	Sempesserre (213204290)	326

32	Taybosc (213204415)	66
32	Terraube (213204423)	400
32	Urdens (213204571)	277

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 17

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Assainissement collectif *- assainissement d¿intérêt communautaire ¿ réalisation d¿un schéma communautaire aboutissant à l¿établissement des zonages communaux d¿assainissement collectif et individuel*
- Assainissement non collectif *- assainissement d¿intérêt communautaire ¿ réalisation d¿un schéma communautaire aboutissant à l¿établissement des zonages communaux d¿assainissement collectif et individuel ¿ prise en charge du service de contrôle des systèmes d¿assainissement autonome.*
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
Développement et aménagement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique *- élaboration et mise en ¿uvre d¿un schéma de développement économique ; - développement des espaces économiques existants ; - création et aménagement de zones industrielles, artisanales et tertiaires ; - création de réserves foncières pour l¿aménagement de zones économiques ; - création de ZAC pour la mise en ¿uvre de zones économiques ; - développement des filières agroalimentaires et agrobiologiques avec la création d¿un centre de recherches en partenariat avec un pôle de compétitivité ou toute autre procédure d¿appel à projet ; - développement des équipements et des usages des NTIC en partenariat avec les services de l¿Etat, les entreprises, les services publics, les collectivités territoriales, les chambres consulaires ; - création et mise à disposition d¿infrastructures haut débit conformément à l¿article L 1425-1 du code général des collectivités territoriales ; - création et gestion de pépinières d¿entreprises et hôtel d¿entreprises ; - mise en ¿uvre d¿aides directes et indirectes aux entreprises ; - mise en ¿uvre d¿actions favorisant l¿emploi et la qualification des entreprises du territoire.*
- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...) *élaboration et mise en ¿uvre d¿un schéma de développement économique ; - développement des espaces économiques existants ; - création et aménagement de zones industrielles, artisanales et tertiaires ; - création de réserves foncières pour l¿aménagement de zones économiques ; - création de ZAC pour la mise en ¿uvre de zones économiques ; - développement des filières agroalimentaires et agrobiologiques avec la création d¿un centre de recherches en partenariat avec un pôle de compétitivité ou toute autre procédure d¿appel à projet ; - développement des équipements et des usages des NTIC en partenariat avec les services de l¿Etat, les entreprises, les services publics, les collectivités territoriales, les chambres consulaires ; - création et mise à disposition d¿infrastructures haut débit conformément à l¿article L 1425-1 du code général des collectivités territoriales ; - création et gestion de pépinières d¿entreprises et hôtel d¿entreprises ; - mise en ¿uvre d¿aides directes et indirectes aux entreprises ; - mise en ¿uvre d¿actions favorisant l¿emploi et la qualification des entreprises du territoire.*
Développement et aménagement social et culturel
- Activités culturelles ou socioculturelles *- fonctionnement des écoles de musique existantes et création éventuelle d¿une école de musique communautaire*

Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT) *élaboration d¿un schéma communautaire nécessaire au développement harmonieux, durable et équilibré du territoire dans toute sa diversité, qu¿elle soit économique, culturelle, sociale, sportive, éducative et relative au logement, s¿inscrivant dans le cadre du schéma de cohérence territoriale et/ou d¿un schéma directeur ;*
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC) *exercice par délégation du droit de préemption en zones d¿activités économiques communautaires.*
- Organisation des transports non urbains *Gestion et organisation du transport à la demande par délégation du Conseil Général du Gers*
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie *- création, selon un tracé défini et accepté par délibération des communes concernées, aménagement et entretien de la voirie d¿intérêt communautaire ainsi définie : ¿ désenclavement interne et externe ¿ intérêt économique défini comme la desserte de plusieurs activités au regard d¿une notion d¿intérêt général appréciée à partir de l¿activité économique, de la création ou du maintien d¿emploi, de la taxe professionnelle générée ¿ intérêt touristique apprécié au regard des flux induit par l¿activité touristique*
Développement touristique
- Tourisme *- soutien aux actions de promotion des offices de tourisme du territoire communautaire dans l¿objectif de générer de nouveaux flux touristiques sous la condition d¿actions concertées et communes (salons du tourisme/éditions touristiques de valorisation et de promotion de l¿ensemble du territoire communautaire/outils de communication) ; - mise en ¿uvre d¿actions de développement des filières suivantes : ¿ tourisme scientifique : le Hameau des Etoiles à Fleurance ; ¿ accompagnement du thermalisme : la place Boué Lapeyrère à Lectoure. - signalisation, entretien et développement des sentiers de randonnée pédestres, de VTT et équestres, la création et l¿ouverture des sentiers restant compétence communale sous la validation de la commission ad hoc.*
Logement et habitat
- Action et aide financière en faveur du logement social d'intérêt communautaire *- de contribuer financièrement, dans la limite d¿une enveloppe qui sera fixée annuellement par l¿organe délibérant et qui sera au minimum équivalente aux contributions actuellement versées par les communes membres de la communauté de communes, au fonctionnement du Fonds de Solidarité Logement (FSL).*
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées par des opérations d'intérêt communautaire *- réalisation de nouveaux programmes de réhabilitation de bâtiments communaux pour la réalisation de logements locatifs qui seront réservés à des personnes ou familles ne dépassant pas les plafonds de ressources fixés pour l¿attribution d¿un logement HLM ; garanties d¿emprunts d¿opérateurs HLM pour assurer ces réalisations ;*
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) *- étude et mise en oeuvre des opérations programmées d¿amélioration de l¿habitat*
Autres
- Réalisation d'aire d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage *- créer, gérer les aires d¿accueil des gens du voyage inscrites dans le schéma départemental*
- Autres *conseiller et accompagner les communes pour l¿aménagement des espaces publics*

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
32	SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOMAGNE (243200318)	SM fermé	24 607
32	Syndicat mixte ouvert "Gers Numérique" (200039279)	SM ouvert	166 103

32	Pôle d'équilibre territorial et rural "Pays Portes de Gascogne" (200048593)	SM ouvert	71 527

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)